
9.4. FAUCHAGE DES BRETELLES DU PONT – OCTROI DU CONTRAT

CONSIDÉRANT qu'une demande de proposition a été adressée pour le fauchage des bretelles (tournettes) du pont;

CONSIDÉRANT la proposition reçue de monsieur Jean-Jacques St-Pierre;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur du Service des travaux publics;

En conséquence, il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu :

QUE le conseil octroie le contrat pour le fauchage des bretelles du pont à monsieur Jean-Jacques St-Pierre au tarif forfaitaire de 3 334.28 \$, incluant les taxes, selon la soumission présentée par monsieur Jean-Jacques St-Pierre en date du 26 mars 2024.

ET QUE le conseil autorise le service de la trésorerie à effectuer le paiement des factures reliées à ce contrat, tout en respectant le montant de la dépense approuvé par le conseil.

BORDEREAU DE SOUMISSION 2

FAUCHAGE DES BRETelles (TOURNETTES) DU PONT

26 MARS 2024

Je, soussigné, Jean Jacques St-Pierre, faisant affaire sous la raison sociale de Jean Jacques St-Pierre, offre à la ville de Saint-Pie de faire le fauchage des bretelles (tournettes) du pont de la Route 235 et des 2 pointes à l'entrée de la Presqu'île aux 2 semaines pour un total de 10 fois du 01 mai 2024 au 30 septembre 2024.

TRACTEUR ET HOMME : 2900.00\$ plus taxes pour la saison payable à la fin du contrat.

	2900.00 \$ / contrat
TPS :	145.00 \$
TVQ :	289.28 \$

TOTAL :	3334.28 \$



Jean Jacques St-Pierre

2715 Route 235

Saint-Pie, Québec

JOH 1W0

Maison : 450 772-2544

Cellulaire : 450 771-9932